

Prilly, le 6 mai 2024

Interpellation : qu'en est-il des demandes d'allocations d'impotence ?

Suite à la réponse à l'interpellation : Quelle est l'information transmise à la population prillérane concernant ses droits sociaux ? Le groupe socialiste a souhaité savoir si les demandes d'allocation d'impotence des personnes entrant en EMS à Primeroché et au Grand Pré (Cheseaux) avaient été remplies cas échéant puisque cela semble être un problème pour les EMS. Il s'agissait d'une simple question écrite. Dans la mesure où la réponse ne nous satisfait pas, nous redéposons une interpellation.

La réponse reçue le 26 mars fait état des démarches à faire et de qui est habilité pour les faire. Nous remercions le service qui a répondu pour sa réponse, mais nous connaissons parfaitement ces données.

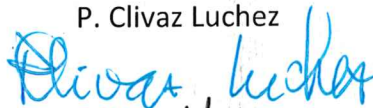
Cette question nécessite une recherche plus approfondie afin de savoir si problème il y a et comment le résoudre :

- Prendre contact avec la direction des EMS pré-cités
- Identifier le problème s'il y en a un
- En discuter avec les différents acteurs concernés
- Mettre en place des moyens de résoudre ce problème

Nous remercions par avance la Municipalité de sa réponse.

Pour le groupe socialiste :

P. Clivaz Luchez


Omar Khemissa







